



- DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES**
- ZONAGE**
- Limites de zones
- PRESCRIPTIONS**
- ▨ Emplacement réservé
 - ▨ Espace boisé classé à conserver ou à créer
 - ▨ Espace planté à conserver ou à créer
 - ▨ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- ZONE DE VIGILANCE POUR LA QUALITE DES SOLS**
- GAZODUC
 - ligne de construction
 - ×××××××× linéaire commercial et de service
 - Reculement



PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE BRUMATH

PLAN DE ZONAGE N°2 –
Echelle 1/2000

23/01/2012	Approbation
07/05/2013	Mise à jour n° 1
25/01/2016	Modification simplifiée n° 1
05/09/2016	Modification simplifiée n° 2
30/11/2016	Mise à jour n° 2
22/11/2017	Mise à jour n° 3
19/03/2018	Mise à jour n° 4
07/06/2018	Mise en compatibilité n°1
07/02/2019	Modification n°1

MODIFICATION N°2
Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 12 novembre 2020

A Haguenau
Le 12 novembre 2020

Le Vice-Président
Jean-Lucien NETZER